

OFFRE D'EMPLOI – CONCOURS 2026-016
TECHNICIEN(NE) EN ENVIRONNEMENT
Service de l'urbanisme et développement durable

La Municipalité de Lac-Beauport est à la recherche d'un(e) candidat(e) pour occuper le poste de technicien(ne) en environnement pour le Service de l'urbanisme et développement durable. Il s'agit d'un poste permanent, temps plein en présentiel et admissible à un horaire variable.

Période d'affichage : du 7 au 21 mai 2026

Type d'emploi : poste permanent à temps complet (30 heures/semaine)

Salaires : de 41,27 \$ à 48,73 \$ de l'heure selon expérience et qualification

Entrée en poste : juin 2026

PLUSIEURS AVANTAGES

- ★ Horaire flexible de 30 heures/semaine sur 4 jours
- ★ Salaire concurrentiel
- ★ Programme d'assurances collectives
- ★ Régime de retraite simplifié atteignant 18 % de ton salaire
- ★ 3 semaines de vacances pour les premiers 36 mois puis 4 semaines après 3 ans d'ancienneté
- ★ 9 jours de congés de maladie et 3 jours de congés mobiles monnayables

DESCRIPTION ET RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée voit conjointement avec ses collègues de service :

- À l'application des divers règlements municipaux, régionaux et provinciaux.
- À l'analyse des différentes demandes de permis et certificats pour s'assurer de la conformité des projets à la réglementation en vigueur et procède à l'émission des divers permis et certificats.
- À fournir les informations auprès des différents intervenants concernant la réglementation en vigueur.
- À assurer le suivi des dossiers de plaintes et des requêtes qui lui sont confiés.
- À l'inspection des travaux réalisés dans le cadre des permis et certificats émis et lorsque requis, émet des avis d'infraction.
- À effectuer les études et les recherches pour assurer le cheminement et le suivi des dossiers qui lui sont confiés par son supérieur (programme suivi de la qualité de l'eau, éradication de la berce du Caucase, etc.).

EXIGENCES ET QUALITÉS REQUISES

- Posséder un diplôme d'études collégiales (DEC) en aménagement et urbanisme, en géographie, en environnement ou toutes autres disciplines appropriées.
- Une expérience de travail pertinente dans le milieu municipal est un atout.
- Détenir un permis de conduire valide.
- Bonne maîtrise du français et facilité à communiquer et à rédiger des rapports.
- Connaissance de la législation applicable et notamment du Q-2, r.22. (un atout).
- La personne recherchée doit faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie pour traiter avec les contribuables et toutes les personnes concernées.



MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT



Sise dans un cadre naturel magnifique, la municipalité de Lac-Beauport offre à ses 9000 citoyens un milieu de vie exceptionnel dans un environnement tranquille et enchanteur avec de grands terrains boisés et des services de qualité.

Lac-Beauport offre plusieurs activités de villégiature et de plein air à quelques kilomètres seulement du centre-ville de Québec. Elle dispose d'un budget de 25 millions de dollars et compte 105 employés, dont plus de 80 réguliers.

Toute personne intéressée et répondant aux exigences doit faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **au plus tard le jeudi 21 mai 2026**.

Pour ce faire, vous devez faire parvenir vos documents à l'adresse suivante :

emploi@lacbeauport.net

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront un suivi.

Les entrevues se dérouleront dans la semaine suivante.

La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste :

M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable